

Article 43 du Règlement

Que la Chambre demande au gouvernement de prendre immédiatement des mesures en vue de conclure un accord sensé en matière énergétique.

Mme le Président: Une motion de cette nature ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES MESURES PROPRES À ENRAYER LA CRISE DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement en vue de présenter une motion. Depuis que le gouvernement actuel a été élu, il y a plus de dix mois, à cause de ses promesses de gérer efficacement l'économie, le coût de la vie a grimpé de près de 12 p. 100 à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, de plus de 13 p. 100 à Saint-Jean, Terre-Neuve, de plus de 12 p. 100 à Halifax, Nouvelle-Écosse et de plus de 12 p. 100 à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. La situation de l'emploi est devenue dramatique dans chaque province de la région de l'Atlantique, le taux de chômage étant de 4 p. 100 plus élevé que la moyenne nationale. Des taux d'intérêt sans précédent paralysent les petites entreprises qui constituent l'épine dorsale de l'économie de la région et les Messageries du CN, un élément essentiel de l'infrastructure économique des provinces de l'Atlantique, ont brutalement réduit leurs services.

● (1410)

Par conséquent, je propose, appuyé par le député de Central Nova (M. MacKay):

Que la Chambre invite tous les députés libéraux à faire des instances pressantes auprès du ministre des Finances afin qu'il présente sans délai des mesures pour faire face à la crise économique que vivent les Canadiens des provinces de l'Atlantique.

Mme le Président: Pour présenter une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'URSS—L'ENLÈVEMENT DE RAOUL WALLENBERG—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. David Smith (Don Valley-Est): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement pour proposer, avec l'appui du député de Guelph (M. Schroder):

Que la Chambre demande à l'Union soviétique de dire si Raoul Wallenberg, conseiller de la délégation suédoise à Budapest en 1944, est vivant où s'il a été exécuté après son enlèvement par les troupes soviétiques.

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES FINANCES

LA STABILISATION DES TAUX D'INTÉRÊT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire que j'estime extrêmement urgente à tous égards. Le chiffre exceptionnel de 11.2 p. 100 qu'a atteint aujourd'hui le taux d'inflation indique que le gouvernement administre l'économie avec la plus complète ineptie. Non seulement les taux d'intérêt élevés paralysent l'expansion industrielle, accroissent le chômage—200,000 Canadiens de plus ont été mis à pied cette année—et compromettent la relance économique, mais ils attisent l'inflation. Je propose par conséquent, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre enjoigne au gouvernement de prendre des mesures immédiates sans tenir compte des politiques appliquées aux États-Unis pour stabiliser les taux d'intérêt à un niveau raisonnable susceptible de permettre la relance économique du Canada.

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA RÉGLEMENTATION DES SALAIRES, DES PRIX ET DES BÉNÉFICES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, je tiens à m'associer à mon collègue de Hamilton Mountain (M. Deans) pour réclamer la stabilisation de la situation économique du pays. Je sais que la plupart de ces motions proposées aux termes de l'article 43 du Règlement laissent le premier ministre (M. Trudeau) indifférent, mais je lui demande de bien écouter celle-ci. On ne peut imaginer de motif plus urgent pour justifier une pareille motion.

Comme le Conseil économique du Canada prédit une morne décennie pour le pays et que le premier ministre a maintenant réussi à juguler l'économie même, je propose, appuyé par le député de Western Arctic (M. Nickerson):

Que le premier ministre confirme ou nie avant Noël qu'il songe à réglementer les salaires, les prix et les bénéfices.

Mme le Président: Pour présenter une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.